



Matinées techniques

Le biocontrôle & la pulvérisation

Beaune, le 21 février 2020

Dans un contexte de réduction de l'utilisation des intrants par la filière vitivinicole, les nouveaux produits de traitements et la qualité de pulvérisation sont deux leviers pour tendre vers cet objectif. Le Pôle Technique et Qualité du BIVB vous propose un rendez-vous qui vous permettra d'approfondir vos connaissances sur ce sujet et d'échanger avec des chercheurs et acteurs de terrain.

Les simulateurs de défense des plantes (SDP), molécules neutres vis-à-vis de l'environnement, permettant à la plante de lutter contre les pathogènes, montrent des résultats très concluants en laboratoire. Ils le sont un peu moins au vignoble. Pourquoi ? C'est le sujet du projet DELIVRA, mené par Sophie TROUVELOT & Xavier DAIRE.

Le réglage des pulvérisateurs est un facteur essentiel dans la qualité de pulvérisation. Pierre PETITOT sera présent pour échanger avec vous à ce sujet.

La détection précoce des foyers de maladies de la vigne permet une plus grande réactivité et une meilleure gestion des traitements. Frédéric COINTAULT, porteur du projet DAMAV (développement d'une solution innovante de détection automatisée des maladies de la vigne par survol des parcelles par microdrone) vous exposera les avancées réalisées en la matière.

Date à retenir

Jeudi 2 avril 2020 de 9h00 à 12h00

Au CITVB de Beaune (6 rue du 16^{ème} Chasseurs - 21200 Beaune)

Programme

Efficienc e de la pulvérisation & homologation des produits de biocontrôle

Sophie TROUVELOT & Xavier DAIRE - UMR Agroécologie – INRAE Dijon

Importance de la qualité de pulvérisation & réglage des pulvérisateurs

Pierre PETITOT – Conseiller vigne – Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or

Outils disponibles dans la détection des maladies de la vigne

Frédéric COINTAULT – Maître de Conférences HDR - AgroSup Dijon

Inscriptions

Pour la bonne organisation de ce rendez-vous, nous vous invitons à confirmer votre participation auprès de Nadia El Hanbali (Tél. 03 80 26 23 74 – technique@bivb.com)

avant le 30 mars 2020



BOURGOGNE

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne